



**VOYAGES ANGELINA sprl**

53, Route de Hannut  
B-5004 BOUGE (NAMUR)



**PB-PP IB-00369**  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# Hiver & Printemps 2016-2017



**Qualité/Prix  
IMBATTABLE**

# Bienvenue chez Voyages Angelina

## Comment réserver ?

Il suffit de téléphoner ou de nous rendre visite au bureau. Une fois rempli et signé, votre bon de commande attestera de votre inscription. Le versement d'un acompte confirmera votre inscription de manière définitive. Il est de 100€/personne pour les voyages de 200 à 500€, de 200€/personne pour les voyages de plus de 500€ et de 300€ pour les voyages de plus de 800€, et de la totalité pour les voyages de moins de 200€. Veuillez préciser si vous payez seulement pour vous-même ou pour plusieurs personnes : dans ce cas, vous recevrez une seule facture pour l'ensemble des inscrits. Lors du paiement, merci de **toujours** mentionner le N° de facture et la destination. Merci mesdames de bien vouloir **toujours** nous préciser votre prénom et nom de jeune fille.

**Horaires d'ouverture du bureau :**  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00



## Embarquements :

Départ et retour de Namur. Pour que vous profitiez pleinement de vos journées de vacances, il n'y a pas de circuit de ramassage.

- ✓ **Jambes**, à l'arrière du magasin Carrefour, chaussée de Liège (pas de stationnement dans le parking principal),
- ✓ **Namur**, entrée principale de la gare, place de la Station
- ✓ **Bouge**, devant l'agence. 5 places de parking disponibles (uniquement sur réservation)

**Si vous souhaitez recevoir les dernières promotions, envoyez-nous votre adresse mail !**

## PROMOTION RESERVATION RAPIDE(\*)

Pour toute réservation avant le 15 décembre 2016, 5% de réduction sur les voyages de plus de 2 jours. (A l'exception du voyage «Réveillon dans le Périgord»)  
(\*) Afin de bénéficier de cet avantage, veuillez nous retourner le bon de commande que vous trouverez dans cette brochure, avant le 15/12/2016.

N.B. : Si vous ne parvenez pas à nous joindre par téléphone (081 21 20 62), vous pouvez nous envoyer un fax (081 21 15 65) ou un mail [info@angelinavoyages.be](mailto:info@angelinavoyages.be).

**N'hésitez pas à nous contacter !**



# LES MARCHÉS DE NOËL 2016

La tradition des marchés de Noël trouve son origine en Allemagne et en Alsace. Ils se tiennent durant les 4 semaines précédant la fête de Noël dans une ambiance magique où lumières, musique et chants de circonstance, échoppes décorées et gourmandises multiples font rêver petits et grands.



## Alsace et les célèbres marchés de Noël de Riquewihr, Ribeauvillé et Mulhouse

Les 17 & 18.12.16 • Prix 159,00€/pers

**Jour 1** : Départ 06h30, trajet par les autoroutes en direction de l'Alsace, arrivée à Ribeauvillé vers 11h30, repas et temps libre.

Au moment de Noël, **Ribeauvillé** se paillette de magie et plonge le visiteur dans une joyeuse ambiance médiévale. La cité des ménestriers (ménestrels, musiciens, saltimbanques,...) puise dans son histoire les ingrédients nécessaires en vue de proposer un marché de Noël médiéval particulièrement original et réussi : son lot d'animations créera le dépaysement, ses étals raviront les gastronomes (gourmandises salées et sucrées, sanglier à la broche accompagné de cervoise et de vin...) et les amateurs de décoration (couronnes de l'Avent, crèches artisanales, bougies, ...).

Ce marché de Noël s'apparente à un vrai spectacle pour petits et grands.

N'oublions pas que Ribeauvillé doit sa célébrité à ses vins fameux, Traminer et Riesling et à son magnifique centre historique.

Continuation vers **Mulhouse**, et comme rien d'autre ne ressemble à un marché de

Noël qu'un autre marché de Noël, il est toujours bon d'essayer de se différencier. Ainsi, le marché de **Mulhouse** met en avant le passé textile de la ville par l'intermédiaire de la traditionnelle «étoffe de Mulhouse», tissu dont les motifs et les couleurs changent chaque année. Plus de 6 500 mètres de tissu orneront les chalets, les différents décors du centre-ville et la grande roue de Noël. Autour du Temple Saint-Etienne, plus d'une soixantaine de chalets vous proposeront objets en bois, décorations de Noël, vin chaud...

Repas libre en soirée pour profiter des illuminations, puis continuation vers notre hôtel de séjour, pension.

**Jour 2** : Après le petit déjeuner, nous prendrons la direction de **Riquewihr** à la découverte de l'un des «Plus Beaux Villages de France». Repas et temps libre.

Riquewihr, village typiquement alsacien bien connu des touristes, accueille chaque année un marché de Noël tout en féerie. Avec une décoration riche et des illuminations qui émerveillent petits et grands, c'est un marché de Noël alsacien incontournable !

C'est avec un réel plaisir que l'on découvre les stands décorés pour mettre à l'honneur la magie de Noël : boules, guirlandes, illuminations pour l'extérieur ou l'intérieur...

En début d'après-midi, nous nous rendons dans une cave à vin de la région pour une visite et une dégustation des prestigieux crus de la région. Puis retour vers la Belgique (arrivée vers 22h).

### Le prix comprend :

Le voyage en autocar\*\*\*\*;

Le logement et petit déjeuner buffet en hôtel\*\*\*;

La visite d'une cave à vins et dégustations.

### Le prix ne comprend pas :

Le supplément  
en chambre individuelle : 30€.

## RHIN & MOSELLE

### Les 17 & 18.12.16 • Prix 135€/pers.

**Jour 1 :** Départ de Namur en direction du Luxembourg. Arrivée à **Trèves**, repas et temps libre. Après la visite libre des marchés de Noël et de la ville, continuation vers l'hôtel et logement.

**Jour 2 :** Trajet touristique et panoramique par la Vallée de la Moselle, arrêt à **Bernkastel**. Continuation vers **Rüdesheim** et traversée du Rhin en bac. Repas et temps libre sur les marchés de Noël. Vers 17h départ pour la Belgique.

**Trier (Trèves)** est la ville la plus ancienne d'Allemagne. Profitez de votre visite au marché de Noël de Trèves pour découvrir cette superbe cité fondée il y a plus de 2000 ans, riche en vestiges passionnants de l'époque romaine. Les quelques 90 petits pavillons en bois regorgent de décorations, jouets en bois, bougies, produits en céramique,... ainsi que plusieurs spécialités gastronomiques du pays comme les "Reibekuchen" (des pommes de terre râpées) et du "Glühwein" (vin chaud).

**Bernkastel-Kues**, ville internationale de la vigne et du vin au cœur des vignobles de la Moselle

### Le prix comprend :

Le voyage en autocar\*\*\*(\*);

Le logement et le petit déjeuner en hôtel\*\*\*.

### Le prix ne comprend pas :

- Le supplément en chambre individuelle : 40€.

en Allemagne est la destination idéale pour un mélange de vacances reposantes et de visites. À l'approche de l'Avent, le marché de Noël de Bernkastel-Kues enchante touristes et citadins avec son atmosphère festive unique. Il s'intègre parfaitement dans l'ensemble pittoresque des maisons à colombages et des ruelles romantiques.

«Marché de Noël des Nations» à **Rüdesheim**.

Avec 120 stands originaires d'une douzaine de pays, le «Marché de Noël des Nations» fait régner sur la vieille ville de Rüdesheim un esprit de Noël international. Il abrite la plus grande crèche d'Europe installée dans un décor spécialement créé pour l'occasion. On y trouve des produits particulièrement exotiques, par exemple des fourrures d'élan et de la confiture de sporange des mousses au stand finlandais. Le chapiteau mongol distille une ambiance d'Extrême-Orient. Vous pourrez également profiter de promenades romantiques en bateau et en téléphérique. Que diriez-vous d'un délicieux verre de vin chaud des vignobles de Rüdesheim ? Et d'autres surprises vous attendent derrière les stands, par exemple la «maison de Noël».



# Noël au château de Vaux-le-Vicomte

**Les 27 & 28.12.16 • Prix 169€/pers.** (Voyage + logement en ½ pension)  
**149€/pers.** (Voyage + logement et p.déj.)



**Jour 1 :** Départ de Namur et trajet par les autoroutes françaises. Repas de midi libre avant d'arriver à Vaux-le-Vicomte. Visite guidée du château, puis temps libre sur le thème de Noël.

Continuation vers Paris, tour des illuminations puis installation à l'hôtel\*\*\* dans Paris.

**Jour 2 :** Tour panoramique commenté des principaux monuments de la capitale Française, arrêt à la Tour Eiffel, Montmartre, Arc de Triomphe, Champs Elysées..., temps libre, puis retour vers la Belgique. Arrivée vers 22h30 à Namur.

*A Vaux-le-Vicomte, c'est Noël au château.*

Jusqu'au 5 janvier, la demeure de Nicolas Fouquet se pare de mille feux pour fêter Noël. Pinocchio est de la partie grâce aux comédiens de la Compagnie Thalie Théâtre.

Les festivités de Noël commencent déjà au château de Vaux-le-Vicomte.

A l'intérieur, dans les salons d'apparat, tables gourmandes et jeux de lumières créent une ambiance chaleureuse. Le Grand Salon est remarquable avec son sapin de 8 m de haut ! A l'extérieur, les façades s'illuminent dès la tombée de la nuit. Le site devient magique ! Dès le 21 décembre, le carrousel extérieur offrira des tours gratuits aux plus jeunes. Enfin, avis aux esthètes : la reproduction des jardins à la française par le chocolatier «Aoki» est à voir dans les cuisines du château. Joyeux Noël !

## **Le prix comprend :**

Le voyage en autocar\*\*\*(\*);

La visite du château de Vaux-le-Vicomte avec les décorations de Noël;

Le logement et le petit déjeuner en hôtel\*\*\* 149€;

Le logement et la ½ pension 169€.

## **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 40€.

# Réveillon dans le Périgord

**Du 28.12.16 au 02.01.17 • Prix 820,00€/pers.** (Pension complète)

**Jour 1 :** Départ de Namur en matinée, trajet par les autoroutes françaises en direction du Périgord. Repas de midi libre, arrivée à l'«Auberge de la Petite Reine» en fin d'après-midi et installation. Verre de bienvenue, dîner et logement.

## **Jour 2 : Monpazier - Truffière**

Départ pour la visite de Monpazier, la bastide

anglaise la plus authentique en Périgord Pourpre, créée en 1284. Temps libre pour profiter de son marché local. Au retour, nous passerons par St-Avit-Senieur, dont l'église est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la rubrique des chemins de Compostelle en France. Déjeuner à l'hôtel. Départ pour une visite exceptionnelle

d'une truffière, suivie d'une dégustation. Le diamant noir n'aura plus aucun secret pour vous ! Retour à l'hôtel, dîner et soirée animée.

### **Jour 3 : La Vallée des Merveilles**

Départ matinal pour la vallée des Merveilles en passant par Autoire, Loubressac et Carennac.

Déjeuner à l'extérieur.

Après-midi, découverte des chemins de Saint Jacques de Compostelle. Visite guidée de la cité mariale de Rocamadour (Vierge Noire), un des hauts lieux de la chrétienté.

Puis départ pour la visite guidée du moulin de Cougnaguet, un moulin fortifié par des moines cisterciens au XIV<sup>ème</sup> siècle sur la vallée de l'Ouyse. Retour à l'hôtel, dîner et logement

### **Jour 4 : Sarlat - Beynac**

Départ pour la visite de Sarlat. Découvrez ce joyau médiéval à travers ses ruelles, ses nombreux hôtels particuliers... dans la pénombre et le contraste des lumières. Marché de Noël. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Continuation l'après-midi vers le village de Beynac. Visite guidée du château, une des quatre baronnies du Périgord. Sa position stratégique en a fait un des acteurs majeurs de la Guerre de Cent Ans. Retour par le village. Dîner du Nouvel An. Soirée orchestrée.

#### **Menu du Nouvel An**

Apéritif maison et ses amuse-bouches

Crème forestière au parfum de truffe

Opéra de foie gras, pain d'épice et touche d'exotisme

Demi-homard en effeuillé, mousseline rehaussée  
au cumbawa

Dodine de volaille fermière, pistache et foie gras,  
gâteau de patate douce

Mille-feuille pomme - Cabécou et romarin

Assiette de gourmandises du Chef

Grands vins de Bergerac :

Vin blanc sec, suivi de vin blanc fruité et moelleux  
& Bergerac rouge

1 coupe de champagne

Café

### **JOUR 5 : Libre - Vallée de la Vézère**

Matinée libre, repos. Déjeuner à l'hôtel.

Découverte de la vallée de la Vézère en passant par St Léon sur Vézère, St Amand de Coly pour son abbaye et St Geniès. Possibilité de visite d'une ferme d'élevage de canards. Soirée de départ, dîner gastronomique.

#### **Menu :**

Potage Tournain

Foie gras mi-cuit au Monbazillac

Magret de canard avec pommes de terre  
façon sarladaise

Fromage

Surprise du Chef en dessert

### **JOUR 6 : L'heure des «Au Revoir» arrive.**

Après le petit déjeuner, départ vers la Belgique. Trajet par les autoroutes françaises, repas libre en cours de route.

#### **Le prix comprend :**

Le voyage en autocar \*\*\*(\*) en trajet de jour;

L'hébergement en hôtel 3\*, titre de Maître-restaurateur;

La pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit  
déjeuner du 6<sup>e</sup> jour;

Le vin au déjeuner et dîner (vin de Bergerac rouge  
et rosé). Le café au déjeuner uniquement;

Le pot d'accueil à l'arrivée et le cocktail de départ;

Le réveillon du Nouvel An;

Le dîner gastronomique du dernier soir;

Le programme mentionné ci-dessus,  
accompagné et guidé;

Les animations soirées;

Le port des bagages à l'arrivée;

Un cadeau souvenir.

#### **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 120€.



# LES VOYAGES D'UN JOUR 2016

## Paris

**Les 03 & 28.12.16 • 49€/Adulte - 39€/Enfant**

(Le voyage + tour des curiosités)

Quand les fêtes de fin d'année approchent, Paris offre un nouveau visage. Ses plus beaux monuments s'illuminent, les décorations de Noël habillent ses rues et les vitrines des grands magasins s'animent. Des marchés, des crèches, des patinoires en plein air, des manèges et une multitude de festivités investissent la ville et offrent un large choix d'animations pour toute la famille. Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous !



## Metz & St Nicolas

**Le 04.12.16 • 35€/Adulte - 30€/Enfant** (Le voyage)

Chaque année, début décembre, la ville de Metz célèbre St Nicolas, le saint patron de la Lorraine. Pendant deux jours, la ville propose un programme complet d'animations : ateliers pour enfants, artistes de rue, défilé de chars, ... Chaque année, c'est un week-end féérique qui ravit petits et grands.

## Cologne

**Le 09.12.16 • 35€/pers.** (Le voyage, adulte et enfant)

Le marché de Noël, avec ses 150 pavillons tenus par des artisans d'art vous accueille devant l'emblème de la ville : la cathédrale. Dans la lumière du ciel étoilé d'hiver, les visiteurs sont émerveillés par les maisons aux frontons artistiquement décorés et les anges qu'ils croisent çà et là. Le marché rustique occupe le cœur historique de la ville. Le village installé dans le Stadtgarten est emblématique d'un certain art de vivre. Au bord du Rhin, plongez dans l'ambiance maritime du marché de Noël du port. Savourez un verre de vin chaud comme un vrai matelot à bord du trois-mâts «Trudel».



# Aachen & le chocolat Lindt

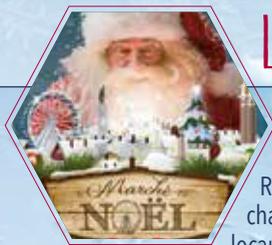
**Le 11.12.16 • 25€/pers.** (Le voyage Adulte et enfant)

Chaque année, les rues et places autour de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, premier monument d'Allemagne classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, se transforment en un véritable paradis avec des sonorités de Noël et des odeurs alléchantes. Le marché de Noël d'Aix-la-Chapelle est connu bien au-delà des frontières et attire chaque année 1,5 million de visiteurs.

# Luxembourg

**Le 16.12.16 • 30€/pers.** (Le voyage Adulte et enfant)

Au mois de décembre, le traditionnel marché de Noël de Luxembourg-ville transforme la place d'Armes, la place de la Constitution et la place de Paris en un véritable village de Noël. Durant un mois, la principale place de la capitale se couvre de petits chalets en bois, vendant bougies, jouets, décorations, sucreries, ainsi que le *Glühwein* (vin chaud) et des nourritures typiques telles les *Thüringer*, les *Mettwurst* (saucisses luxembourgeoises) ou les *Gromperkichelcher* (galettes de pommes de terre).



# Lille

**Le 22.12.16 • 30€/pers.** (Le voyage Adulte et enfant)

Rendez-vous incontournable depuis 26 ans, le marché de Noël investit la place Rihour durant 6 semaines pour accueillir plus d'un million de visiteurs. Les 83 chalets présentent le travail d'artisans de tous horizons mais aussi les produits locaux, régionaux et internationaux. De l'artisanat russe et amérindien aux décorations de Noël, en passant par les bijoux fantaisie et la céramique, le marché est l'occasion idéale de dénicher un cadeau original à la portée de toutes les bourses. Les sens de chacun seront éveillés lors de cette promenade gustative alliant saveurs sucrées et salées typiques de Noël : chocolat italien, gaufres liégeoises, pain d'épices mais aussi foie gras, fromages de Savoie et le traditionnel vin chaud. Chaque semaine, de nombreuses animations ludiques, musicales et féériques pour petits et grands sont au programme.

# Trèves

**Le 23.12.16 • 35€/pers.**

(Le voyage Adulte et enfant)

Voir page 4 pour le descriptif.



**Le 26.12.2016 • 1 parc : Adulte : 125€ Enfant : 115€**  
**2 parcs : Adulte : 140€ Enfant : 130€**



Au cœur des splendeurs enneigées, les personnages de Disney vous accueillent pour célébrer les fêtes de Noël. Suivez votre bonne étoile et rendez-vous au pied du gigantesque sapin de Disneyland Paris pour vivre la féerie des illuminations. Le Père Noël et tous ses amis vous invitent à célébrer la fin d'année lors d'une époustouflante parade composée de chars féériques qui vous feront plonger dans la magie de cette saison enchantée. Dans les rues, vous profiterez des divertissements et concerts, tandis que vous vous régalez de nombreux menus de fêtes et vous réjouirez des nombreuses surprises qui vous attendent. Un Noël Disney des plus magiques que les invités de tout âge ne seront pas près d'oublier.

## BRUXELLES pour les enfants & les adultes

**Le 29.12.16 • 35€/Adulte - 30€/Enfant**  
(Le voyage + 1 entrée)

Une journée en famille pour découvrir le musée de la Bande Dessinée. Descendre vers la Bourse puis la place Sainte Catherine, le marché de Noël, la grande roue, la patinoire, les chalets... 17h la Grand-Place pour le spectacle son et lumières... Et revenir chez soi les yeux pleins d'étoiles !



## Londres (soldes)

**Le 30.12.16 • 85€/Adulte - 70€/Enfant**  
(Le voyage)

Métropole multiethnique, Londres fait partie depuis longtemps de notre imaginaire collectif. Big Ben, la Tour de Londres, la Tate Modern, le Globe Theatre etc... Mais aussi bien sûr Harrods, Marks & Spencer, Burberry... Et comme la période des soldes commence...





# Le Tyrol & la Bavière

**Du 04 au 11 février 2017**

**Prix : 660€/pers.** en ½ pension & **770€/pers** en pension complète.

(Attention ! nombre de places limité)

Depuis plus de trente ans, nous proposons des vacances d'hiver au Tyrol. Cette année, à la demande des habitués, nous vous proposons un séjour du 04 au 11.02.2017.

## **Le prix comprend :**

La pension complète ou la ½ pension avec petit déjeuner buffet;

Le verre de bienvenue;

Repas 3 plats avec choix de menus;

Après-midi buffet gâteaux et café;

Dîner grillades, dîner choucroute;

Promenades accompagnées, découverte du village, au refuge, aux flambeaux;

Durant le séjour, excursions à : l'école de sculpture, la fromagerie, la station de Warth, Reutte;

Soirée diapositives «Les 4 saisons dans le Tyrol»;

Pass dans la vallée pour circuler gratuitement avec les bus locaux.

## **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 130€;

Les remontées mécaniques, les activités de neige,

promenade en calèche,

descentes en luge...





# Carnaval de Venise

**Du 25 février au 03 mars 2017**  
**Prix : 675€/pers.** en pension complète.

Nul ne résiste au charme de Venise ! La célèbre cité des Doges évoque une galerie d'images : le Grand Canal, la place Saint-Marc, le pont du Rialto, le pont des Soupirs, les gondoles, le carnaval... De somptueux palais témoignent encore aujourd'hui de son prestige et de sa beauté d'antan. Ville unique où il faut se perdre dans les ruelles calmes et découvrir les petites places tranquilles...

**Jour 1** : Départ de Namur par les autoroutes françaises, repas de midi libre en Alsace, puis continuation par les autoroutes suisses. Nuitée et pension à l'entrée de l'Italie.

**Jour 2** : Départ en direction de Vérone, repas de midi libre puis visite guidée de la ville. Continuation vers Venise et installation dans notre hôtel près de Lido-di-Jesolo, pension.

**Jour 3 à jour 5** : Journées consacrées à la visite de Venise et des alentours, trajets en vaporetto vers Venise, Murano, Burano, visites accompagnées, pension à l'hôtel.

**Jour 6** : Départ après le petit déjeuner pour la Vallée de la Brenta, visite guidée d'une villa palladienne (la Villa Nazionale), puis continuation vers Padoue, repas et temps libre, puis continuation vers Milan.

**Jour 7** : Après le petit déjeuner, retour vers la Belgique par les autoroutes suisses et françaises, arrêt pour le repas libre en Alsace et arrivée vers 19h30 à Namur.

## Le prix comprend :

Le voyage en autocar<sup>\*\*\*(\*)</sup> en trajet de jour;  
La ½ pension du 1<sup>er</sup> jour soir au 7<sup>e</sup> jour matin en hôtel<sup>\*\*\*</sup>;

Choix de menus + menu de crudités, petit déjeuner buffet à l'hôtel Junior (hôtel familial avec lequel nous collaborons depuis plus de vingt ans);

3 jours de forfait vaporetto donnant accès à Venise, au Grand Canal et aux îles;

La visite guidée de Vérone;

La visite de la Villa Nazionale.

## Le prix ne comprend pas :

Le supplément en chambre individuelle :  
165€ pour tout le séjour.



Les **villas de Palladio** sont des villas sises en Vénétie, majoritairement dans la province de Vicence, conçues par l'architecte Andrea Palladio (1508-1580). Vingt-quatre de ces villas ont été inscrites sur la liste du patrimoine mondial dressée par l'UNESCO.

### **Vérone, la ville des amoureux**

Au milieu d'une bande de terre dessinée par les coudes du fleuve Adige surgit Vérone, une splendide ville inscrite sur la World Heritage List de l'UNESCO.

Deux mille ans d'histoire contenus en à peu près 200 kilomètres carrés. C'est ainsi que se présente Vérone: un lieu où s'intègrent harmonieusement des éléments historiques d'une beauté rare appartenant à différentes époques historiques.





# Pays-Bas

**Du 01 au 04 avril 2017**

**Prix : 595€/pers. en pension complète.**

**Jour 1 :** Départ de Namur en direction des Pays-Bas et Kinderdijk. Promenade commentée en bateau électrique sur le site des moulins, film de présentation, visite du musée néerlandais des moulins à vent. Temps libre, puis repas de midi compris. Continuation en direction de Alphen-aan-den-Rijn. Visite du «Parc Avifauna», grand parc d'oiseaux exotiques.

**Jour 2 :** Départ pour Volendam, petit port de pêche aux anguilles qui a gardé son caractère d'autrefois. Repas de midi compris et temps libre. Direction Marken avec ses maisons de bois, temps libre, puis la Redoute Zanoise, entrée et visites libres au musée en plein air avec la reconstitution d'un ancien village habité composé de maisons des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, visite de la fabrication des sabots, du fromage, du musée de l'horloge et des différents commerces typiques d'antan. Retour à l'hôtel et pension.

**Jour 3 :** Départ pour Amsterdam, rencontre avec notre guide. Visite guidée et repas-croisière commenté sur les canaux. Circuit panoramique guidé en autocar. Temps libre. Retour à l'hôtel en fin de journée.

**Jour 4 :** Lisse et les champs de fleurs. Visite du «Keukenhof», sur le thème «Dutch Design». Sur les 32 hectares du parc, les sociétés florales de la région exposent au printemps leurs bulbes en fleurs et notamment les tulipes. Connue internationale-

ment, ce jardin d'exposition attire chaque année plus d'un million de touristes venus du monde entier. Il est en superficie, le plus grand parc floral au monde. Repas de midi libre dans le parc.

Les architectes du parc imaginent les massifs environ un an à l'avance et les jardiniers plantent les bulbes à la main entre octobre et décembre. Plusieurs pavillons présentent des expositions de fleurs, des tulipes et des orchidées dans le pavillon Beatrix. Un moulin à vent datant de 1892 fut installé dans le parc en 1957 pour une plus grande authenticité. Il permet d'avoir un point de vue en hauteur sur les champs aux alentours. Le parc d'exposition est entouré de champs de tulipes, jacinthes, narcisses, et jonquilles. Vous découvrirez les jardins à la française, un labyrinthe végétal et des fontaines sculptées. Vers 16h retour vers la Belgique.

## **Le prix comprend :**

La pension complète du 1<sup>er</sup> jour midi au 4<sup>e</sup> jour midi;  
Toutes les prestations décrites dans le programme (entrées, guidage et bateau).

## **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 130 €;  
Les boissons aux repas;  
Les pourboires.



# GÉRARDMER & la Fête de la Jonquille

**Du 08 au 09 avril 2017**

**Prix : 175€/pers.** en ½ pension (hors boisson) supplément en chambre individuelle : **25€**

Vivez en direct le grand défilé de la Fête des Jonquilles, le plus grand corso fleuri de l'Est de la France.

La fête la plus populaire des Vosges a lieu tous les 2 ans depuis 1935, la décoration des chars a nécessité près de 6 mois de travail...

La jonquille est la reine de la vallée des lacs, qui à chaque printemps couvre les coteaux de taches jaunes. Ces jonquilles fraîchement cueillies occupent bien sûr une place de choix sur les chars du corso fleuri. Il faut environ 300 000 jonquilles pour décorer un seul char et au total, près de 6 millions de jonquilles sont piquées.

**Lorsque l'on vient ici, on ne peut faire l'impasse sur les spécialités vosgiennes. Elles font partie de la notoriété du département et sont intégrées au tourisme local.**

## **Les spécialités vosgiennes : saveurs et traditions**

Les traditions ont la part belle dans les Vosges, et une certaine fierté est clairement affichée de la part de ses artisans du goût qui continuent à fabriquer des produits selon des méthodes quasi ancestrales.

Dans une région où le climat est parfois difficile avec des hivers rudes et des été chauds et

orageux, les Vosges proposent une gamme étendue de produits gourmands. Les méthodes de fabrication tiennent compte de techniques d'antan et s'adaptent aussi à la demande. Une évolution est constatée depuis quelques années mais le concept de «**produits locaux**» est un principe qui lui ne change guère. C'est un gage de qualité pour offrir à une clientèle d'habituels ou de passage, des produits garantis du terroir.

## Mille saveurs à découvrir avec les spécialités vosgiennes

Il existe tant de spécialités vosgiennes qu'il est donc bien difficile de les présenter avec un seul article. Si le fromage occupe une grande place, tout comme les bonbons, d'autres produits locaux sont à découvrir et lors de votre séjour dans cette région, les professionnels du tourisme ne manqueront pas de vous donner envie de les déguster:

- miel de pays
- charcuteries
- munster, chèvres, tomme des Vosges
- bonbons
- confitures
- eau de vie...

Mais ne passons pas sous silence le Jacquard Français qui, depuis 1888, crée et fabrique avec passion du linge damassé haut de gamme pour la table, la cuisine et le bain dans son usine de Gérardmer.

**Le samedi 8 avril**, départ de Belgique vers la Lorraine et les Vosges. Arrivée à Gérardmer, repas de midi et temps libre.

Vous pourrez aider au piquage des jonquilles dans une ambiance festive, apporter les dernières décorations aux chars avec des bénévoles. Même les écoliers de la vallée s'y mettent, et plusieurs centaines de bénévoles décorent une trentaine de chars, vous pourrez également vous promener dans les rues commerçantes à la découverte de toutes les spécialités locales.

En fin de journée, départ pour notre hôtel de séjour situé à La Bresse, au cœur du Parc régional des Ballons des Vosges, pension.



**Le dimanche 9 avril**, après le petit déjeuner, nous nous dirigerons vers Gérardmer, pour une visite libre du «Grand Corso» et vous vivrez en direct le défilé dans les rues. Vous y admirerez des chars de toutes sortes représentant un bateau, un train, une église... Chapeau ! On peut jeter des fleurs aux décorateurs !

Après le Corso, nous prendrons la route du retour vers la Belgique.

### **Le prix comprend :**

Le voyage en autocar\*\*\*\*,  
La ½ pension à l'hôtel\*\*\* (hors boissons),  
L'entrée au Grand Corso de Gérardmer.

### **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 25€;  
Les places éventuelles en tribunes.



# Vaux-Le -Vicomte et Versailles + tour de ville de Paris

**Du 20 au 21 mai 2017**

**Prix : 149€/pers.** (logement et petit déjeuner) • **169€/pers.** (logement et 1/2 pension)

**Jour 1 :** Départ en direction de Paris. Arrivée en fin de matinée. Repas de midi libre. L'après-midi, visite du château de Vaux-le-Vicomte. Installation à l'hôtel et nuitée.

**Jour 2 :** Après le petit déjeuner, visite du château de Versailles et découverte du spectacle des Grandes Eaux Musicales. Départ pour la Belgique en fin d'après-midi, repas libre en cours de route.



## **Le prix comprend :**

Le voyage en autocar \*\*\*\* et le tour panoramique commenté de Paris;  
L'entrée au château de Versailles et la visite avec audio-guide des Grands Appartements + les jardins;  
Le logement et petit déjeuner buffet en hôtel\*\*\* au centre de Paris;  
Le spectacle des Grandes Eaux dans les jardins;  
L'entrée au château de Vaux le Vicomte la visite guidée du château + les jardins.

## **Le prix ne comprend pas :**

Le supplément en chambre individuelle : 48€.



# Le Rhin en Flammes

**Du 15 au 17 septembre 2017**

**Prix : 385€/pers. en pension complète.**

## **Circuit panoramique dans l'Eifel, la Vallée de l'Ahr et la Vallée du Rhin.**

**Jour 1 :** Départ vers 8h30, trajet par les autoroutes vers Monschau/Montjoie. Arrêt et temps libre dans cette jolie petite ville de l'Eifel, avec ses maisons aux toits d'ardoises et façades à colombages. Repas de midi libre. Départ vers 13h pour la Vallée de l'Ahr en direction d'Altenahr dans le massif de l'Eifel. La vallée alterne entre vignobles et affleurements rocheux, elle est ponctuée de villages vigneron. Dégustation de vins dans une célèbre cave de Mayschoss, poursuite vers notre lieu de séjour, installation et pension.

**Jour 2 :** Après le petit déjeuner, départ pour Mayence, capitale du Land de Rhénanie-Palatinat au confluent du Rhin et du Main. Visite guidée de la ville puis repas de midi compris. Continuation vers Rüdesheim, temps libre pour se promener dans les célèbres ruelles, et pourquoi ne pas y goûter le fameux Riesling dans l'une des nombreuses caves. Traversée du Rhin en bac puis continuation en direction de Saint Goar. Repas du soir dans la ville et spectacle nocturne du «Rhin en Flammes», depuis notre restaurant puis en fin de soirée, retour à l'hôtel de séjour.

**Jour 3 :** Après le petit déjeuner, départ vers 9h pour Oberwesel, embarquement pour la croisière jusqu'à Koblenz. Découverte des magnifiques paysages de la vallée du Rhin dominée par de nombreux châteaux-forts. Arrivée à Koblenz, repas de midi puis temps libre et retour vers la Belgique.

### **Le prix comprend :**

- Le voyage en autocar **\*\*\*/\*** ;
- La pension complète du 1<sup>er</sup> jour soir au 3<sup>e</sup> jour midi, avec une bière, ou ¼ de vin inclus;
- 4 dégustations de vin à Mayschoss;
- La croisière d'Oberwesel à Koblenz;
- La visite guidée de Mayence.

### **Le prix ne comprend pas :**

- Le supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : 35€.



# LES VOYAGES D'UN JOUR 2017

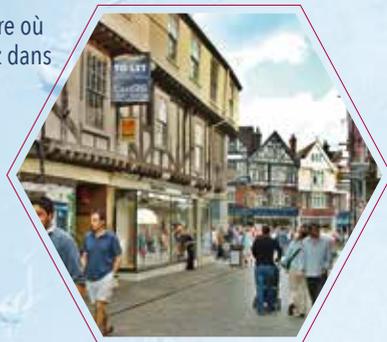
**Lille - soldes** Le 07.01.17 • 30€/pers.



Lille, ville dynamique du Nord-Pas de Calais, a su conserver sa précieuse tradition commerciale en se faisant l'une des destinations shopping les plus attractives.

**Canterbury - soldes** Le 14.01.17 • 69€/pers. (Voyage et traversée)

Au nord de Douvres, Canterbury est la capitale du Jardin de l'Angleterre, le Kent, mais aussi le siège de l'Eglise anglicane. Sa cathédrale classée au patrimoine de l'Unesco attire de nombreux visiteurs, passionnés d'Histoire et d'Art. Canterbury allie avec harmonie ambiance médiévale et une pointe de modernité dans un cadre où serpente la rivière Stour. Flâneurs avides de surprises, plongez dans l'animation de Mercery Lane et n'oubliez pas la porte monumentale «Christ Church Gate».





## Salon de l'Aiguille en Fête (Paris)

Le **04.02.17** • **59€** (Voyage + entrée) • -20 ans : **53€** • -12 ans : **45€**

Aiguille en Fête est le salon de référence du Grand Public 100% fil et aiguille. Il concerne les univers de la couture, du tricot, de la broderie, du patchwork, de la mercerie, de la dentelle, du tissage, du crochet et de la tapisserie... et du faire soi-même. Plus de 240 exposants sont attendus et présenteront leurs produits et nouveautés aux nombreux visiteurs passionnés.



## La Zélande Le **18.03.17** • **79€** ou **74€/Pers** (Suivant choix repas)

**Matin :** Trajet par Anvers et Yerseke. Visite de l'usine de traitement des moules et des huîtres. Possibilité de déguster des huîtres fraîches, (à réserver à l'avance, paiement sur place), prix pour 2 pces : 5 €, pour 4 pces : 9.50 € et 6 pces : 14.50 €. Repas de midi compris. Menu 3 services.  
1 Entrée - possibilité de déguster des huîtres gratinées au prix de 2.5 €/huître (à réserver à l'avance, paiement sur place) 1 Plat au choix entre : soit Moules 79 € - soit Poisson (filet de carrellet) 74 €- soit Escalope de Porc 74 €. 1 Dessert

**Après-midi :** Circuit panoramique en autocar par la «Route des Dignes et des Barrages» de Zélande, continuation vers le Noord-Beveland et les belles stations balnéaires, arrêt détente, puis retour vers la Belgique.



## Keukenhof & les champs de fleurs

**Le 02.04 & le 08.04.17 • 55€/pers. • -12 ans : 45€ • -4 ans : 25€**

La visite du parc est un magnifique spectacle, un émerveillement. Cinq cents producteurs mettent leurs belles fleurs à disposition des arrangeurs dans les grands parcs. Le thème de cette année sera : «Dutch Design». Le design néerlandais se caractérise par la sobriété combinée à des solutions innovantes.

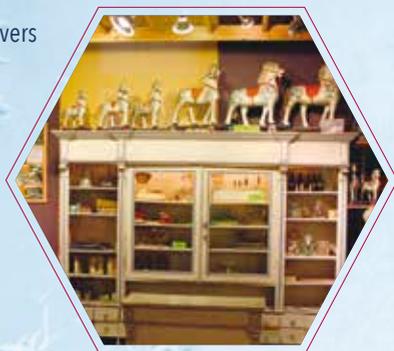
Des artistes et designers célèbres tels que Mondrian et Rietveld ont jeté les bases du design néerlandais. Aujourd'hui encore ils sont appréciés dans le monde entier pour leurs conceptions marquantes dans le domaine de la mode, du design graphique, de la construction et de la conception de meubles. Le thème «Dutch Design» se retrouvera dans la mosaïque de bulbes de fleurs ainsi que les expositions de fleurs dans le pavillon Orange Nassau. L'attraction majeure sera certainement le Jardin Mondrian avec ses carrés de couleurs primaires !

## Bruxelles pour les enfants

**Le 13.04.17 • 40€/pers.** (Trajet et 2 entrées)

Le matin : parcours créatif : crayons et papiers à la main à travers les salles du Musée d'Art Ancien.

Et après-midi : visite du Musée du Jouet.



## Pairi Daiza

Les 14.04, 01.05, 06.08.17 • 55€/pers. • -12 ans : 50€



Pairi Daiza signifie en vieux persan "Jardin clos".

Un jardin de 55 hectares au pied des ruines de l'abbaye cistercienne de Cambron. Laissez-vous toucher par la nature avec ses arbres séculaires, ses fleurs si belles, ses plantes luxuriantes venues du bout du monde. Par les trésors d'architecture authentique réalisés par ces hommes aux doigts d'or venus de Chine, d'Indonésie, de Thaïlande, ... Admirez les 5.000 animaux qui vivent ici en harmonie dans un jardin extraordinaire.



## Serres Royales de Laeken & Floralia

Les 29.04.17 • 38€/pers. • -12 ans : 32€

Dessinées par Balat (professeur d'Horta), les serres de Laeken comptent parmi les monuments bruxellois les plus remarquables. Un lieu magique pour les passionnés d'architecture du 19ème et férus de botanique. Les impressionnantes verrières à charpentes métalliques abritent une flore envoûtante et des essences rares... un monument sublime à découvrir !

L'exposition florale de printemps organisée dans le parc et les serres du château de Grand-Bigard fête en 2017 son 14ème anniversaire. Sur les 14 hectares du parc vous pourrez découvrir presque toutes les variétés de fleurs de printemps à bulbes. Sous la direction de spécialistes, professionnels des plantes à bulbes, ce sont plus d'1 million d'oignons qui ont été plantés à la main par l'équipe de jardiniers du château.



# Nos destinations ÉTÉ 2017

## Le Val d'Aoste

Du 20 au 25 juin

## Le Languedoc

Du 01 au 08 juillet

## L'Ecosse

Du 22 au 30 juillet

## Le Futuroscope

Du 02 au 05 août

(Nombre de places limité, inscriptions dès que possible)

### Prix par pers :

Chambre double partagée par 2 adultes : **480€**

Chambre triple partagée par 3 adultes : **460€**

Chambre triple partagée par 2 adultes et 1 enfant : **480€** - Enfant : **335€**

Chambre triple partagée par 1 adulte et 2 enfants : **560€** - Enfant : **335€**

Chambre quadruple partagée par 2 adultes et 2 enfants : **475€** - Enfant : **335€**

Chambre individuelle : **560€**

### Les prix comprennent :

Le voyage en autocar;

2 nuits au Futuroscope;

1 nuit à Tours;

3 repas du soir;

1 entrée un jour Grand Parc au Puy du Fou;

1 entrée un jour au Futuroscope;

La visite du Clos Lucé (Léonard de Vinci à Amboise en vallée de Loire).

**Remarque :** Tarif « enfant » = de 5 à 16 ans

Enfant de 2 à 5 ans : 175€

Bambins de - de 2 ans : gratuit

## Le Puy du Fou

**Du 04 au 07 août**

(Nombre de places limité, inscriptions dès que possible)

### Prix :

1 Adulte en single : **880€**

1 Adulte en double : **650€**

1 Adulte en triple : **570€**

1 Adulte en quadruple : **530€**

1 Enfant de 5 à 13 ans : **335€**

1 Enfant de 2 à 4 ans : **200€**

1 Enfant de - de 2 ans : **gratuit**

### Les prix comprennent :

Le voyage en autocar;

Le 1/2 pension du 1er jour soir au 4e jour matin;

L'entrée au «Grand Parc» 2 jours;

La soirée spectacle «Cinésclénie»;

La soirée spectacle «Orgues de Feu»;

La visite du Clos Lucé à Amboise «Le Génie de Léonard de Vinci»;

Le logement 2 nuits sur le site du Puy du Fou dans le cadre magique des îles de Clovis;

Le logement 1 nuit à Tours.

## La Toscane

**Du 12 au 18 août**

## La Bohème et la Tchéquie

**Du 13 au 19 août**

**Prix : 890€/pers.** en pension complète (suppl. Single 165€)

## Le Périgord

**Du 21 au 27 août**

## Les Lacs Italiens

**Du 13 au 20 septembre**

## La Corse

**Du 22 au 30 septembre**

# Conditions générales de voyage

## «commission de litiges voyages asbl»

### CHAMP D'APPLICATION

Article 1 : Ces conditions générales sont d'application aux contrats d'organisation et d'intermédiaire de voyages tels que définis par la loi belge du 16 février 1994 régissant le contrat d'organisation et d'intermédiaire de voyages.

### PROMOTION ET OFFRE

Article 2 :

§ 1. Les informations contenues dans la brochure de voyages engagent l'organisateur ou l'intermédiaire de voyages, qui a édité ladite brochure, à moins que :

- les modifications dans ces informations n'aient été clairement communiquées au voyageur, par écrit et avant la conclusion du contrat;
- les modifications n'interviennent ultérieurement, à la suite d'un accord écrit entre les parties au contrat.

§ 2. L'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages peut supprimer, à durée déterminée ou indéterminée, toute partie de sa promotion de voyages.

§ 3. L'offre mentionnée dans la brochure est valable jusqu'à épuisement.

### INFORMATION A CHARGE DE L'ORGANISATEUR ET/OU DE L'INTERMEDIARE DE VOYAGES

Article 3. L'organisateur de voyages et/ou l'intermédiaire de voyages sont tenus :

1° avant la conclusion du contrat d'organisation ou d'intermédiaire de voyages de communiquer aux voyageurs par écrit :

- a) les informations d'ordre général concernant les passeports et visas ainsi que les formalités sanitaires nécessaires pour le voyage et le séjour, pour permettre au voyageur de rassembler les documents nécessaires. Les voyageurs non belges ont intérêt à s'informer des formalités administratives à accomplir auprès de l'(des) ambassade(s) ou consulat(s) concerné(s) ;
- b) les informations relatives à la souscription et au contenu d'une assurance et/ou assistance;
- c) les conditions générales et particulières applicables aux contrats;

2° au plus tard 7 jours calendriers avant la date du départ, de fournir par écrit aux voyageurs les informations suivantes :

- a) les horaires, les lieux des escales et correspondances ainsi que, si possible, l'indication de la place à occuper par le voyageur.
- b) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone et de fax, soit de la représentation locale de l'organisateur et/ou de l'intermédiaire de voyages, soit des organismes locaux susceptibles d'aider le voyageur en cas de problème, soit directement de l'intermédiaire ou l'organisateur de voyages;
- c) pour les voyages et séjours de mineurs d'âge à l'étranger, les informations permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou avec le responsable sur place de son séjour.

Le délai de 7 jours calendriers visé à l'alinéa précédent n'est pas applicable en cas de contrat conclu tardivement.

### INFORMATION DE LA PART DU VOYAGEUR

Article 4. Le voyageur doit fournir à l'organisateur et/ou à l'intermédiaire de voyages tous les renseignements utiles qui lui sont demandés expressément ou qui pourraient influencer raisonnablement le bon déroulement du voyage.

Si le voyageur fournit des renseignements erronés entraînant des coûts supplémentaires pour l'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages, ces coûts peuvent lui être portés en compte.

### FORMATION DU CONTRAT

Article 5.

§ 1. Lors de la réservation du voyage, l'organisateur ou l'intermédiaire de voyages est tenu de délivrer au voyageur un bon de commande conformément à la loi.

§ 2. Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur de voyages, par l'entremise ou non de l'intermédiaire de

voyages qui, dans ce cas, agit au nom du voyageur.

§ 3. Si le contenu du bon de commande diffère de celui de la confirmation du voyage ou si la confirmation n'a pas lieu au plus tard dans les 21 jours de la signature du bon de commande, le voyageur peut supposer que le voyage n'a pas été réservé et a droit au remboursement immédiat de tous les montants déjà payés.

### LE PRIX

Article 6.

§ 1. Le prix convenu dans le contrat n'est pas révisable, sauf si le contrat en prévoit expressément la possibilité de même que son mode de calcul exact et pour autant que la révision soit consécutive aux variations :

- a) des taux de change appliqués au voyage et/ou
- b) du coût de transport, y compris le coût du carburant et/ou
- c) des redevances et taxes afférentes à certains services.

Il faut, dans ces cas, que les variations visées donnent également lieu à une réduction du prix.

§ 2. Le prix fixé dans le contrat ne peut en aucun cas être majoré au cours des 20 jours civils précédant le jour du départ.

§ 3. Si la majoration excède 10% du prix global, le voyageur peut résilier le contrat sans indemnité. Dans ce cas, le voyageur a droit au remboursement immédiat de toutes les sommes qu'il a payées à l'organisateur de voyage.

### PAIEMENT DU PRIX

Article 7.

§ 1. Sauf convention expresse contraire, le voyageur paie, à titre d'acompte, à la signature du bon de commande, une fraction du prix global ou total du voyage fixé dans les conditions particulières de voyage.

§ 2. Sauf convention contraire sur le bon de commande, le voyageur paie le solde au plus tard un mois avant le départ, à condition qu'il ait préalablement reçu ou qu'il reçoive simultanément, la confirmation écrite du voyage et/ou les documents de voyage.

§ 3. Si la réservation a lieu moins d'un mois avant la date de départ, la totalité du prix est immédiatement exigible.

### CESSIBILITE DE LA RESERVATION

Article 8.

§ 1. Le voyageur peut, avant le début du voyage, céder son voyage à un tiers qui devra remplir toutes les conditions du contrat d'organisateur de voyages. Le cédant doit informer l'organisateur de voyages et, le cas échéant, l'intermédiaire de voyages, de cette cession, suffisamment longtemps avant le départ.

§ 2. Le voyageur qui cède son voyage et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du prix global du voyage et des frais de la cession.

### MODIFICATIONS PAR LE VOYAGEUR

Article 9. L'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages portera en compte au voyageur tous les frais résultant de modifications demandées par celui-ci.

### MODIFICATION AVANT LE DEPART PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Article 10.

§ 1. Si, avant le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, l'organisateur de voyages doit en avvertir le voyageur le plus rapidement possible, et en tout

cas avant le départ, et l'informer de la possibilité de résilier le contrat sans pénalité, sauf si le voyageur accepte la modification proposée par l'organisateur de voyages.

§ 2. Le voyageur doit informer l'intermédiaire ou l'organisateur de voyages de sa décision dans les meilleurs délais et en tout cas avant le départ.

§ 3. Si le voyageur accepte la modification, il y a lieu d'établir un nouveau contrat ou un avenant au contrat dans lequel figurent les modifications apportées et leur incidence sur le prix.

§ 4. Si le voyageur n'accepte pas la modification, il peut demander l'application de l'article 11.

### **RESILIAN AVANT LE DEPART PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES**

Article 11.

§ 1. Si l'organisateur de voyages résilie le contrat avant le début du voyage en raison de circonstances non imputables au voyageur, celui-ci a le choix entre :

1° soit l'acceptation d'une autre offre de voyage de qualité équivalente ou supérieure, sans avoir à payer de supplément; si le voyage offert en substitution est de qualité inférieure, l'organisateur de voyages doit rembourser au voyageur la différence de prix dans les meilleurs délais;

2° soit le remboursement, dans les meilleurs délais, de toutes les sommes versées par lui en vertu du contrat.

§ 2. Le voyageur peut également, le cas échéant, exiger une indemnisation pour la non-exécution du contrat, sauf :

a) si l'organisateur de voyages annule le voyage parce que le nombre minimum de voyageurs prévu dans le contrat et nécessaire à l'exécution de celui-ci n'a pas été atteint et si le voyageur en a été informé par écrit dans le délai prévu au contrat et au moins 15 jours calendrier avant la date de départ;

b) si l'annulation est la conséquence d'un cas de force majeure, en ce non compris les surréservations. Par cas de force majeure, il faut entendre des circonstances anormales et imprévisibles, indépendantes de la volonté de celui qui les invoque et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées malgré toute la diligence déployée.

### **NON-EXECUTION PARTIELLE OU TOTALE DU VOYAGE**

Article 12.

§ 1. S'il apparaît au cours du voyage qu'une part importante des services faisant l'objet du contrat ne pourra être exécutée, l'organisateur de voyages prend toutes les mesures nécessaires pour offrir au voyageur des substituts appropriés et gratuits en vue de la poursuite du voyage.

§ 2. En cas de différence entre les services prévus et les services réellement prestés, il dédommage le voyageur à concurrence de cette différence.

§ 3. Lorsque de tels arrangements sont impossibles ou que le voyageur n'accepte pas ces substituts pour des raisons valables, l'organisateur de voyages doit lui fournir un moyen de transport équivalent qui le ramène au lieu de départ et est tenu, le cas échéant, de dédommager le voyageur.

### **RESILIAN PAR LE VOYAGEUR**

Article 13. Le voyageur peut, à tout moment, résilier tout ou partie du contrat. Si le voyageur résilie le contrat pour une raison qui lui est imputable, il dédommagera l'organisateur de voyages et l'intermédiaire de voyages pour le préjudice subi à la suite de la résiliation. Le dédommagement peut être fixé forfaitairement et s'élever qu'à une fois le prix du voyage maximum.

### **RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR DE VOYAGES**

Article 14.

§ 1. L'organisateur de voyages est responsable de la bonne exécution du contrat conformément aux attentes que le voyageur peut raisonnablement avoir sur la base des dispositions du contrat d'organisation de voyages et des obligations découlant de celui-ci, indépendamment du fait que ces obligations doivent être remplies par lui-même ou d'autres prestataires de services, et ce sans préjudice du droit de l'organisateur de voyages de poursuivre les autres prestataires de services en responsabilité.

§ 2. L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

§ 3. Si une convention internationale s'applique à une prestation faisant l'objet du contrat de voyage, la responsabilité de l'organisateur de voyage est exclue ou limitée conformément à la convention.

§ 4. Pour autant que l'organisateur de voyages n'exécute pas lui-même les prestations de services prévues dans le contrat, sa responsabilité cumulée pour dommages matériels et la perte de la jouissance du voyage est limitée à concurrence de deux fois le prix du voyage.

§ 5. Pour le surplus, les articles 18 et 19 de la loi mentionnée dans l'article 1er sont d'application.

### **RESPONSABILITE DU VOYAGEUR**

Article 15. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute à l'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages, à leur personnel ou leurs représentants, ou lorsqu'il n'a pas rempli ses obligations contractuelles. La faute est appréciée par rapport au comportement normal d'un voyageur.

### **PROCEDURE DE PLAINTES**

Article 16. Avant le départ :

§ 1. Si le voyageur a une plainte avant le départ, il doit l'introduire au plus vite par lettre recommandée ou contre accusé de réception, auprès de l'intermédiaire ou l'organisateur de voyages.

Pendant le voyage :

§ 2. Les plaintes qui surviennent durant l'exécution du contrat doivent être introduites au plus vite sur place, de manière appropriée et pouvant servir de preuve, afin qu'une solution puisse être recherchée.

A cet effet, le voyageur s'adressera - dans l'ordre suivant - à un représentant de l'organisateur de voyages ou à un représentant de l'intermédiaire de voyages, ou directement à l'intermédiaire de voyages, ou finalement, directement à l'organisateur de voyages.

Après le voyage :

§ 3. Les plaintes qu'il est impossible d'introduire sur place ou qui n'ont pas été résolues sur place de façon satisfaisante doivent être introduites au plus tard un mois après la fin du voyage auprès de l'intermédiaire ou, à défaut, auprès de l'organisateur de voyages, soit par lettre recommandée, soit contre accusé de réception.

### **PROCEDURE DE CONCILIATION**

Article 18.

§ 1. En cas de contestation, les parties doivent d'abord tenter de trouver un arrangement à l'amiable entre elles.

§ 2. Si cette tentative de règlement à l'amiable n'a pas réussi dans un délai de 1 à 3 mois, chacune des parties concernées pourra s'adresser au secrétariat de la cellule conciliation de l'asbl Commission de Litiges Voyages pour entamer une procédure de conciliation. Toutes les parties doivent marquer leur accord.

§ 3. Le secrétariat procurera aux parties une brochure d'information, un règlement de conciliation et un « accord de conciliation ». Dès que les parties concernées ont rempli et ont signé cet accord (en commun ou séparément), et dès que chaque partie a payé un montant de 50 euros, la procédure de conciliation sera entamée.

§ 4. Conformément à la procédure simple décrite dans le règlement, un conciliateur impartial prendra contact avec les parties pour poursuivre une conciliation équitable entre elles.

§ 5. L'accord éventuellement atteint sera acté dans une convention liant les parties.

Secrétariat de la «Cellule conciliation»: Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles - e-mail: conciliation.clv@skynet.be

### **ARBITRAGE OU TRIBUNAL**

Article 18.

§ 1. Si aucune procédure de conciliation n'a été entamée ou si celle-ci a échoué, la partie plaignante a en principe le choix entre une procédure devant le tribunal ordinaire ou une procédure d'arbitrage devant la Commission de Litiges Voyages.

§ 2. Pour des montants revendiqués à partir de 1250 euros, chaque partie défenderesse dispose d'un délai de 10 jours civils pour refuser, par lettre recommandée, une procédure d'arbitrage sollicitée par la partie plaignante, le litige pourra alors être traité par le tribunal ordinaire. En dessous de 1250 euros, seul le voyageur aura la possibilité de refuser la procédure d'arbitrage.

§ 3. Cette procédure d'arbitrage est régie par un règlement des litiges, et ne peut être entamée que si un règlement à l'amiable n'a pu être trouvé dans une période de 4 mois à partir de la fin (prévue) du voyage (ou éventuellement à partir de la prestation qui a donné lieu au litige). Les litiges concernant les dommages corporels ne peuvent être réglés que par les tribunaux.

§ 4. Le collège arbitral, composé paritairement, rend, conformément au règlement des litiges, une sentence contraignante et définitive. Aucun appel n'est possible.

Secrétariat du collège arbitral, et secrétariat général de la Commission de Litiges Voyages : Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles - e-mail: clv.g@skynet.be

# Conditions particulières

**INSCRIPTION ET PAIEMENT :** Il suffit de téléphoner ou de nous rendre visite au bureau. Une fois rempli et signé, votre bon de commande attestera de votre inscription. Le versement d'un acompte confirmera votre inscription de manière définitive. Il est de 100€/personne pour les voyages de 200 à 500€, de 200€/personne pour les voyages de plus de 500€ et de 300€ pour les voyages de plus de 800€, et de la totalité pour les voyages de moins de 200€. Veuillez préciser si vous payez seulement pour vous-même ou pour plusieurs personnes: dans ce cas, vous recevrez une seule facture pour l'ensemble des inscrits. Lors du paiement, merci de toujours mentionner le N° de facture et la destination. Merci mesdames de bien vouloir toujours nous préciser votre prénom et nom de jeune fille. Le solde du voyage devra être payé au plus tard 21 jours avant le départ. Par le simple fait de son inscription, le voyageur accepte les présentes conditions générales et reconnaît en avoir pris connaissance.

**PRIX :** Nos prix comprennent le voyage en autocar de luxe, la T.V.A., les taxes de circulation, le service dans les hôtels et restaurants ainsi que les logements et les repas dans des hôtels de 1er ordre. Le logement est prévu sur base de deux personnes au minimum par chambre. Les voyageurs désirant loger en chambre individuelle, paient un supplément, mais étant donné le nombre limité de telles chambres dans les hôtels, elles ne sont en aucun cas garanties et seront accordées suivant les disponibilités de chaque hôtel, il en est de même pour les chambres avec salle de bains ou douche. Dans le cas contraire, le supplément sera remboursé.

• **Réduction pour enfant :** elle n'est accordée que pour autant que l'enfant occupe un lit supplémentaire dans une chambre double.

• **Ne sont pas compris :** Le logement en chambre individuelle, les services chauffeur et guide, laissés à l'appréciation des clients, les boissons et les services y afférents, les visites et excursions facultatives, les frais éventuels de passeport et de visa. Nos prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et cours de change en vigueur au moment de l'établissement des programmes, toute fluctuation durant l'année peut nous obliger à modifier nos conditions.

**ANNULATIONS :** (Il est conseillé de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur habituel)

- de 30 à 15 jours avant le départ : une indemnité égale à 50% du prix du voyage,

- moins de 15 jours avant le départ, une indemnité égale à l'intégralité du prix du voyage.

en cas d'annulation un minimum de 50,00€ sera retenu à titre de frais de gestion de dossier..

L'agence se réserve le droit d'annuler un voyage et remboursera dans ce cas la totalité des sommes versées par le client, sans que celui-ci puisse réclamer des frais ou dommages éventuels. Ceci s'adresse également aux voyages d'un jour

**PLACE DANS L'AUTOCAR :** Toutes les places dans nos autocars sont bonnes et non fumeurs, elles donneront satisfaction tant au point de vue visibilité, espace et confort. Celles-ci seront réparties par nos soins suivant l'ordre des inscriptions.

**ATTENTION :** Un autocar 4 étoiles indisponible peut être remplacé par un autocar 3 étoiles doté du même équipement.

**EMBARQUEMENT ET DEBARQUEMENT :** Ceux-ci sont organisés au départ de Namur. La prise en charge ainsi que le déchargement sont gratuits, pour autant que les voyageurs se trouvent sur le chemin normal de l'autocar. Voyages Angelina se réserve le droit de modifier ou de supprimer les heures ou lieux de chargement.

**DOCUMENTS :** Les voyageurs devront s'assurer d'être en possession de tous les documents nécessaires à l'entrée des différents pays à traverser, ils doivent s'informer personnellement auprès des autorités compétentes respectives et de leur mutuelle.

**ASSURANCES :** Les participants sont couverts lors de leur présence dans nos autocars conformément aux prescriptions légales. Il est toutefois recommandé au voyageur de souscrire une assurance complémentaire, rapatriement, annulation, ...

**EXCLUSION :** S'il s'avère qu'un voyageur se conduit d'une manière qui compromet la bonne exécution du voyage ou gêne gravement les autres voyageurs, ledit voyageur pourra être exclu de la poursuite du voyage. Tous frais occasionnés seraient à sa charge.

**PROGRAMME :** Dans l'intérêt du voyage, il peut être apporté certaines modifications à l'itinéraire prévu ou à la désignation des hôtels ou restaurants, pour certaines raisons indépendantes de notre volonté.

**EXCURSIONS :** De belles excursions seront organisées pendant les séjours en collaboration avec les agences locales.

# Demande de bon de commande

\*Mesdames, merci de préciser votre prénom et nom de jeune fille.

Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Rue .....			N° .....
Code postal .....	Localité .....		
Tél. ....	GSM .....	Mail .....	
Accompagnants :			
Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Nom .....	Prénom .....	Nationalité .....	Date de naissance .....
Nombre total de participants .....			
Voyage à ..... du ..... au .....			
Prix par personne : ..... € Supplément single : ..... €			
Total : ..... €			
Lieu de chargement souhaité : <input type="checkbox"/> Gare de Namur <input type="checkbox"/> Parking magasin Carrefour Jambes <input type="checkbox"/> Bouge Bureau de l'agence			
Chambre double (1 lit) ..... twin (2 lits) ..... chambre individuelle .....			
Chambre triple .....			
<b>Inscription et paiement</b>			
Acompte de 100€ par personne pour les voyages de 200€ à 500€, de 200€ par personne pour les voyages de plus de 500€, de 300€ pour les voyages de plus de 800€, et de la totalité pour les voyages de moins de 200€. L'acompte est à verser sur le compte : AXA:BE60 7510 0266 0870 dès l'envoi de ce bulletin d'inscription. Le solde est payable 21 jours avant le départ.			
Je verse aujourd'hui la somme de ..... € en acompte du voyage.			
Date, lieu et signature du client,			
Voyages Angelina, Route de Hannut, 53 - 5004 Bouge (Namur)			
Tél. 081 21 20 62 - Fax : 081 21 15 65			
info@angelinavoyages.be - www.angelinavoyages.be			
A envoyer à Voyages Angelina, 53 route de Hannut - 5004 BOUGE			

# Voyagez autrement avec les **VOYAGES ANGELINA** l'agence de votre région !

**SPÉCIALISTE DU VOYAGE EN GROUPE**

Réservez également vos voyages avion  
et croisières à notre bureau

- Pour tous vos déplacements en groupe, nous mettons à votre disposition des autocars de 30 à 56 places \*\*\* et \*\*\*\*;
- Etablissement de prix, devis et programme sur simple demande.

**Pour les voyages  
à la carte,  
contactez-nous !  
Nous vous proposerons  
un programme  
personnalisé.**



**Un bon conseil :  
Inscrivez-vous le plus tôt possible**

*Renseignements et inscriptions :*

**Voyages Angelina**

Route de Hannut, 53 - 5004 BOUGE (NAMUR)

Tél. 081 - 21 20 62 - Fax 081 - 21 15 65

[info@angelinavoyages.be](mailto:info@angelinavoyages.be)    [www.angelinavoyages.be](http://www.angelinavoyages.be)

Compte BE60 7510 0266 0870

**"L'ASSURANCE VOYAGE COMPLÉMENTAIRE"**

s.a. Etienne VAN RUYMBEKE, Assureur Conseil

Ch. de Nivelles 215 - 5020 SUARLÉE

Tél. 081 56 79 05 - Fax 081 56 07 09



**uniclam**

**Alitalia**

